
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 21 DECEMBRE 2023

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	19
De votants	22

L'an deux mille vingt trois, le vingt et un décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard ALLIERI, Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-LENOBLE-PESCE-
Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes
RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-
THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-PERREY-COMMITO-
Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

OBJET

N°2023-12-15

Acquisition d'un garage
Rue des Lilas

Excusés :

Mme HENRY ayant donné pouvoir à M.PERREY
Mme FERNANDEZ-AUBERTOT ayant donné pouvoir à Mme
RIQUET
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE
Mme FONDEUR

Absents : Mme RUETTE-TYDEK – M.SULLI

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste
des délibérations a été affichée
à la porte de la Mairie le 22 décembre 2023
et que la convocation du Conseil
avait été faite le 13 décembre 2023.

Le Maire,



Le Maire informe le Conseil Municipal de l'opportunité pour la Commune d'acquérir un garage situé en bas de la rue des Lilas, appartenant aux consorts GUILLAUME.

Ce bien situé rue des Lilas est cadastré n°AD 369 et a une contenance de 33 centiares.

Sur proposition du Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE de l'achat dudit garage au prix de 3 000,00 €.

DIT que les frais d'acte seront à la charge de la Commune.

PRECISE que cette dépense sera prévue au Budget.

AUTORISE le Maire à signer l'acte à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



REÇU EN PREFECTURE

Le Maire
le 22/12/2023

Application agréée E-legalite.com